

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL SYNDICAL DE L'ASSOCIATION SYNDICALE
EN DATE DU 13 NOVEMBRE 2012

Etaient présents :

Mme	BOHRER, Bât. GH	M.	BESANCON Bât. KO
Mme	REMOND, Bât. DB	M.	MAURAGE, La Clairière
M.	JAEGLY, Bât. EC	M.	TAG, L'Horizon
M.	WALLISER, Bât. Z2-Z3	M.	MISSLIN, Les Savines 2
Mme	DIRINGER, Bât. Z1A	M.	GAGNARD, L'Hermitage
M.	GRANGER, Bât. R	M.	DUBOIS (<i>Représ de. M. AVORIO</i>)
Mme	RAEHM, Bât. R123		Le Panorama
M.	SENGELIN, Bât. R123	M.	MUTH, Pavillons Individuels
M.	TRITTER, Bât. LP		

Soit 16 membres représentant ensemble 15 Copropriétés sur 20.

Madame LETTU, représentante de la Société CITYA ETIGE LOGEMENT ouvre la séance à 18 heures 15 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Désignation du Bureau

Est désigné Président de Séance : Monsieur GRANGER
Madame LETTU assurera le Secrétariat de Séance.

Monsieur GRANGER fait lecture de son rapport d'activités.

2. Présidence de l'Association Syndicale

Suite au décès de Monsieur LUTTENAUER, Monsieur GRANGER, son vice-président, a assuré la Présidence jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui et ce, de manière à formaliser la poursuite de Monsieur GRANGER dans ce rôle, nous procédons à sa nomination de Président de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont par un vote :

POUR :	16 représentants s/16 présents et représentés
	Soit 15 Copropriétés s/ 15 représentées
CONTRE :	Néant
ABSTENTION :	Néant

Monsieur GRANGER est donc élu Président de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont à l'unanimité des présents et représentés.

3. Plantation de l'arbre René LUTTENAUER (information)

L'entreprise Elagages et Paysages du Haut Rhin va procéder, à titre gracieux, d'un arbre en la mémoire de Monsieur René LUTTENAUER. A cet effet, une cérémonie aura lieu. Une information sera transmise concernant les lieux et dates de cet événement auquel l'ensemble des membres de l'ASL seront conviés.

4. Compte Rendu des Travaux effectués (information)

Monsieur GRANGER fait état de l'ensemble des travaux entrepris au sein de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont.

Un jardinier est parti en retraite. Ce dernier n'a pas été remplacé par un autre salarié, mais par l'Entreprise Elagages et Paysages du Haut Rhin. A ce jour les jardiniers s'occupent essentiellement du fleurissement de l'ensemble du Parc et les tailles sont assurées par la Société EPHR. Le budget reste identique à la précédente organisation.

Rappel : toute demande concernant les espaces verts est à adresser à Monsieur GRANGER (ou encore CITYA) mais en aucun cas aux jardiniers en direct.

DG 

Travaux réalisés :

GASCON : 2 à 8 rue des Ormes – Réfection des accès piétons face au parking

EPHR : Divers travaux de plantations, d'abattage et d'entretien, mais également le décrochage de nids de corbeaux

Office Nationale des Forêts : Diagnostic d'un robinier

Travaux d'élagages, première phase : rue des sapins, rue Schweitzer, rue des Peupliers.

5. Programme des Travaux à venir (information)

Travaux d'élagages seconde phase : rue des Ormes, rue des Sorbiers

Abattage des arbres malades ou mort (champignons, insectes) marronniers, sapins, peupliers

Remise en état des palissades en bois du bac à plantes à droite de la descente de l'escalier 6 rue des Ormes

Remise en état revêtement pavés rue des Ormes.

Plantation en remplacement des peupliers abattus rue d'Entremont de malus, cotinus, philadelphus, photinias.

6. Piste Cyclable – Intervention de Monsieur Le Maire de RIXHEIM

Monsieur Olivier BECHT, Maire de RIXHEIM, fait état des différents projets concernant la création d'une piste cyclable au niveau du Parc d'Entremont permettant de rejoindre les accès du Centre Ville. Conscient que la décision finale sera prise lors d'une assemblée générale triennale (2013), le but ce jour est d'orienter d'ores et déjà la construction du projet à présenter par rapport aux 3 possibilités données, à savoir la création d'une piste cyclable au niveau du « chemin noir » (souhait premier), au niveau de la rue Albert Schweitzer (très dangereux, donc souhaitant éviter cette alternative), au niveau du chemin rural (le plus coûteux).

La question posée aux membres présents et représentés est donc celle-ci :

Qui souhaite que le projet de création d'une piste cyclable au niveau du « chemin noir » soit poursuivi et présenté lors de l'Assemblée Générale triennale du Parc d'Entremont qui se tiendra en 2013 ?

POUR :

**9 représentants s/16 présents et représentés
Soit 9 Copropriétés s/ 15 représentées**

Mme BOHRER, Bât. GH

Mme REMOND, Bât. DB

Mme DIRINGER, Bât. Z1A

M. GRANGER, Bât. R

Mme RAEHM, Bât. R123

M. MAURAGE, La Clairière

M. GAGNARD, L'Hermitage

M. DUBOIS, Le Panorama

M. MUTH, Pavillons Individuels

CONTRE :

**5 représentants s/16 présents et représentés
Soit 5 Copropriétés s/ 15 représentées**

Mme GONNEAU, Bât. IF

M. SCHERRER, Bât. S

M. BESANCON, Bât. KO

M. TAG, L'Horizon

M. MISSLIN, Les Savines 2

ABSTENTIONS :

**2 représentants s/16 présents et représentés
Soit 2 Copropriétés s/ 15 représentées**

M. WALLISER, Bât. Z2-Z3

M. TRITTER, Bât. LP

Le projet de création d'une piste cyclable au niveau du « chemin noir » sera donc, à la majorité des présents et représentés, présenté lors de la prochaine Assemblée Générale de l'Association Syndicale du Parc d'Entremont.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 heures.

Le Président,
Monsieur GRANGER.



Citya Etige Logement,
Alexandra LETTU.

